

Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :
Inspection de surveillance

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant CLUB 6-12 INC.	Numéro de permis 366007	Date d'inspection Le 16 août 2023	
Nom de l'établissement Club 6-12		Numéro de téléphone (506) 859-1498	
Adresse 2e étage 140 Botsford Street Moncton NB E1C 4X5			
Nom de la personne responsable de la délivrance de permis Paula Morin		Titre du poste Mentor en assurance de la qualité	

Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité
21 Le titulaire de permis doit afficher dans un endroit bien en vue dans l'établissement à l'égard duquel le permis a été délivré les documents suivants : a) le permis; b) un rapport fourni en application de l'article 23; c) un arrêté pris en vertu de l'article 28; d) un permis conditionnel délivré en vertu de l'article 29.	21(a) – (d)	29 juin 2023	16 août 2023
Commentaires : La lacune est maintenant conforme.			
24(1) Aux fins d'application du paragraphe 20(1) de la Loi, les dossiers et les documents ci-dessous sont tenus au lieu d'exploitation de l'établissement agréé : c) les dossiers des membres du personnel, lesquels renferment : (iii) la description de ses fonctions et de ses responsabilités.	24(1)(c)(iii)	29 juin 2023	16 août 2023
Commentaires : La lacune est maintenant conforme.			
25 L'exploitant d'un établissement agréé affiche dans un endroit bien en vue sur le lieu d'exploitation : a) la routine quotidienne.	25(a)	29 juin 2023	16 août 2023
Commentaires : La lacune est maintenant conforme.			

<p>Commentaires généraux</p> <p>Lors de l'inspection de surveillance, les éléments suivants ont été observés;</p> <ul style="list-style-type: none"> -Le ratio enfant-personne éducatrice. -Le coin d'affichage à l'entrée de l'établissement (derniers rapports inspections, routine quotidienne, etc.) -Des dossiers des membres du personnel (un échantillon de 5 employés a été effectué) <p>Au moment de l'inspection de surveillance, la mentore en assurance de la qualité a d'observé les enfants faire des jeux libres (jeux de table et ping-pong) dans une classe, des jeux dirigés (présentation d'un spectacle fait par les enfants) dans une autre classe et la collation (boîte à diner) dans deux autres classes.</p>
--

original signé par
Paula Morin

Le 16 août 2023

Signature de la personne responsable de la délivrance de permis

Date

original signé par
Linda Dubé

Le 16 août 2023

Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Date